

Discours de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur,
A l'occasion de la soirée de rupture du jeûne
Grande mosquée de Paris, 7 juillet 2014

Monsieur le président, cher Dalil Boubalkeur,
Mesdames, messieurs les parlementaires,
Messieurs les membres du Conseil français du culte musulman,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Ce moment est placé sous le signe de la joie et du plaisir d'être ensemble. Joie des musulmans qui rompent le jeûne, dans un esprit de convivialité et de fraternité. Joie aussi pour le ministre chargé des relations avec les cultes que je suis de partager ce moment avec vous, en ce mois où sont mis à l'honneur la famille, la prière et la compassion envers les plus pauvres. Joie enfin de me rendre à votre invitation, pour la première fois depuis que j'ai pris mes fonctions, au sein de cette institution si profondément liée à l'histoire de l'Islam de France.

En cette circonstance, je veux d'abord vous dire à nouveau l'estime de la République pour l'Islam. Chaque musulman de France a lieu d'être fier. Fier de la contribution de la civilisation musulmane à l'histoire de l'humanité. L'ouverture du magnifique département des Arts islamiques du Louvre permet à ses millions de visiteurs d'en entrevoir la portée. Fier également de l'apport des musulmans de France à notre pays, que rappelait le Président de la République en février dernier ici-même. Par le sang versé lors des guerres de la France, par leur travail, par leurs talents, ils sont partie intégrante du roman national.

Il y a lieu de le rappeler particulièrement cette année, alors que nous nous apprêtons à commémorer le centenaire de la première guerre mondiale. La Grande Mosquée de Paris ne fut-elle pas édiflée, au lendemain de la victoire, avec le souci d'honorer la mémoire des 100 000 soldats musulmans qui étaient tombés au service de la patrie? A Verdun, le carré musulman compte 492 tombes devant l'ossuaire de Douaumont. C'est ainsi en songeant à ces moments héroïques, lorsque les cœurs des soldats de toutes confessions vibraient à l'unisson face au péril commun, que le Maréchal Lyautey déclarait le 19 octobre 1922 en posant la première pierre de cette mosquée : « *Quand s'érigera le minaret que vous allez construire, il ne montera vers le beau ciel d'Ile-de-France qu'une prière de plus dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses.* »

Alors que nous célébrons le 70ème anniversaire de la Libération, il y a également lieu de rappeler toute la place prise par les troupes musulmanes dans les forces françaises libres, qui s'illustrèrent tant dans la campagne d'Italie que lors du débarquement de Provence. Ceci sans oublier ici le rôle que tinrent les FTP d'origine algérienne dans la résistance intérieure, qui cachèrent au sein même de cette grande mosquée des aviateurs britanniques parachutés et plusieurs centaines de familles juives, auxquelles Si Kaddour Bengahbrit délivrait pour les sauver des certificats d'identité musulmane.

Mais ma présence parmi vous aujourd'hui ne résulte pas du calendrier de ces commémorations, si émouvantes soient-elles. Je suis ici parce que je suis ministre responsable des cultes au sein d'une République laïque et que parce que la laïcité, vous le savez bien, n'est pas l'ignorance du fait religieux. Si la neutralité religieuse est la règle pour l'organisation des pouvoirs publics, la République fait sienne les espérances, les joies et les difficultés de ceux qui croient, comme de ceux qui ne croient pas. Je suis donc particulièrement heureux d'être parmi vous ce soir, de la même façon que je me rendrai à Notre-Dame le 13 juillet à l'invitation du cardinal André Vingt-Trois, ou que je prévois de me rendre à la Synagogue pour l'office de Yom Kippour. Je souhaite ainsi témoigner du respect que la République vous porte.

La joie n'exclut pas la lucidité. Je sais aussi que les musulmans de France sont parfois aujourd'hui saisis par l'inquiétude. Inquiétude d'être victime de scandaleux amalgames lorsque des individus ou des groupes qui n'ont rien à voir avec l'Islam, se réclament de votre religion de paix pour commettre des actes criminels. Je veux saluer au contraire l'engagement résolu des responsables de votre communauté à condamner de tels crimes et à œuvrer aux côtés de tous les hommes et les femmes de bonne volonté pour prévenir leur répétition. Associer l'Islam à la violence, ce n'est pas seulement vouloir dresser les Français les uns contre les autres, c'est profondément méconnaître ce que sont l'Islam et le fait religieux. Comme l'a dit l'an passé le Président de la République : « *La France sait que l'Islam et la démocratie sont compatibles ; aucune religion n'est contradictoire avec la démocratie, c'est le bien commun qui n'empêche en aucune façon le fait religieux.* »

Inquiétude aussi, parfois, des familles, lorsque certains de ses membres, parmi les plus fragiles, se laissent séduire par des groupes qui les manipulent et les entraînent dans une voie sans issue. Je veux exprimer à ces familles ma sympathie dans l'épreuve qu'elles traversent et les assurer que le Gouvernement fera tout ce qui lui est possible, avec leur aide et avec celle des responsables religieux, pour prévenir le départ de leurs enfants.

Inquiétude également lorsque s'expriment des messages de haine contre l'Islam, que d'autres criminels profanent des moquées, insultent ou attaquent lâchement des femmes musulmanes dans la rue parce qu'elles portent le foulard. Il s'agit là d'actes intolérables. Je veux vous dire que le Gouvernement fera preuve d'une totale fermeté à l'égard de ceux qui s'attaquent à votre communauté. Quiconque attaque un Français en raison de sa confession ou de son origine doit être impitoyablement recherché, arrêté et puni.

La liberté de religion, garantie par la Constitution et par l'article premier de la loi de 1905, est une liberté publique fondamentale. La garantie de cette liberté appelle donc de la vigilance mais elle nécessite également un dialogue nourri entre le gouvernement et les représentants de différents cultes. C'est l'une fonction du Conseil Français du Culte Musulman, qui nous accueille ce soir, et je tiens à remercier son président Dalil Boubakeur pour son invitation.

Le CFCM constitue indéniablement une avancée pour l'organisation du culte musulman. Cette instance est encore jeune. Mais elle est élue et donc légitime pour représenter les musulmans de France ; sans elle les divisions seraient plus fortes et les réponses à apporter aux besoins des musulmans plus difficile. Le CFCM a donc vocation à rassembler toutes les sensibilités de l'Islam de France et à incarner dignement tous les fidèles, dont les intérêts doivent l'emporter sur des logiques extérieures à notre pays. Cette volonté d'unité est je crois dans la plus pure tradition de l'Islam, qui met à l'honneur le concept d'*ijma*, cette idée que le consensus entre les savants est déterminant pour appréhender les grandes questions de société.

Le CFCM doit donc répondre aux attentes et aux besoins des fidèles en fixant, de son initiative, l'agenda des discussions qu'il souhaite engager avec les pouvoirs publics. Ce dialogue au niveau national doit également s'incarner au niveau régional.

Et les chantiers ne manquent pas ! A titre d'exemple, il n'est pas normal que la deuxième religion de France ne dispose pas, comme les autres cultes, d'une fondation reconnue d'utilité publique pour gérer ses activités d'intérêt général. La Fondation pour les Œuvres de l'Islam de France n'ayant pas pu répondre à ce besoin, il s'agit de créer un nouvel outil afin de faire en sorte que les associations musulmanes œuvrant dans le domaine de la Culture, de l'Education, du Social, puissent bénéficier du soutien d'une fondation qui leur serait dédiée.

Les fidèles musulmans et notamment les jeunes générations sont également en attente d'imams, d'aumôniers, de présidents d'associations qui soient francophones, qui aient une réflexion sur notre société sécularisée et multiconfessionnelle, qui connaissent les règles et les possibilités qu'offrent la laïcité républicaine. L'Etat n'a rien à dire sur la formation théologique des ministres du culte. En revanche, l'ancrage des différentes religions dans les réalités de notre pays ne peut lui être indifférent.

C'est pourquoi l'Etat soutient la création de formations « civile et civique » pour les cadres religieux qui veulent approfondir leur connaissance de la laïcité républicaine, des institutions de notre pays et du fait religieux en France. Des formations doivent pouvoir être offertes dans des établissements d'enseignement supérieur aux responsables religieux qui exercent sur le territoire national. A ce jour cinq diplômés universitaires préparent ces cadres à exercer leurs fonctions dans la compréhension du cadre social et juridique constitutif de la société française et deux autres seront créés en janvier 2015. Je me réjouis de cet essor qui bénéficiera aux ministres de votre culte, comme à ceux d'autres confessions.

Je veux terminer en saluant tout particulièrement la convention citoyenne des musulmans de France pour le vivre-ensemble voulue par le recteur Boubakeur et élaborée par le CFCM au début du mois de juin. C'est un texte important, qui a reçu une attention méritée des médias et de l'opinion publique. La République ne peut que se féliciter que l'organe qui représente les musulmans de France proclame : *« Rejetant le repli communautariste, les musulmans de France projettent tous leurs efforts dans une communauté de destin portée par une intégration juste, loyale et solidaire. L'Islam s'il est unique en sa doctrine, est multiple dans son histoire et ses expériences. En France, il adopte comme principe fondateur le respect des règles et des lois républicaines ».*

L'Islam de France a besoin de voix au sens le plus noble du terme. Le CFCM est l'une de ces voix comme il l'a montré avec cette convention citoyenne. Je salue cette prise de position courageuse et qui montre bien tout ce qui sépare cette conception de la religion, dans laquelle se reconnaît l'immense majorité des musulmans de France, des discours radicaux qui prétendent placer une norme religieuse dévoyée au-dessus des lois de la République. Je suis confiant, car les responsables religieux se mobilisent partout en France sur ce sujet, qui ne concerne pas que la communauté musulmane. Et cette réflexion m'amène à évoquer avec émotion le professeur Mahmoud Azab de l'université Al Azhar, décédé brutalement cette semaine, qui enseigna longtemps à Paris. Ce grand érudit avait déclaré lors d'une visite au Vatican que les religions devaient définir ensemble ce qu'était l'extrémisme, pour lutter contre lui.

Permettez-moi de conclure en vous citant, monsieur le Recteur. Vous écriviez en 2002 : *« L'Islam est une religion de tolérance et non de fermeture, d'effort et non de passivité, de dépassement de soi et non de repli frileux, d'élévation vers l'esprit et non de réification de la personne. Être musulman aujourd'hui, c'est se montrer volontaire pour surmonter un certain nombre d'obstacles, un certain nombre de défis. ».*

Il est vrai que les défis à relever sont aujourd'hui nombreux, pour les Musulmans de France comme pour tous les Français. Mais j'ai personnellement confiance dans notre capacité collective à les relever, pourvu que nous voulions le faire ensemble, dans un esprit de concorde républicaine et avec l'ambition de contribuer au bien commun. Je sais que les musulmans de France sont inspirés par cette ambition et je veux donc leur adresser ce soir, à travers vous et au nom de la République, un message d'estime et de fraternité.

Je vous souhaite à tous un très bon ramadan.